

Le Budget participatif, Paris aux Parisiens

Emilie BOUSQUET - 18 septembre 2014



Du 24 septembre au 1er octobre, les Parisiens pourront voter pour le projet de leur choix.

Anne Hidalgo, maire de Paris s'est engagée à ce que **5 % du budget d'investissement** de la Ville soit décidé par les Parisiens, soit **426 millions d'euros sur la mandature**. Le budget participatif sera composé de deux volets : une enveloppe consacrée aux projets parisiens et une autre aux projets localisés dans les arrondissements.

Pour les projets parisiens, **un premier vote est prévu dès septembre 2014**. Les Parisiens pourront alors choisir entre plusieurs projets proposés par l'administration, comme **deux murs végétalisés** par arrondissement ou encore la **rénovation des kiosques à musique**.

Pendant une semaine, du **24 septembre au 1er octobre 2014**, les Parisiens seront invités à hiérarchiser les projets qu'ils considèrent comme prioritaires pour Paris. **Le vote se fera par internet sur un site dédié**. Des urnes seront également installées à l'Hôtel de Ville et dans les mairies d'arrondissements, pour un vote papier.



Les projets qui auront reçu le plus de votes seront réalisés dès 2015.

Par la suite, le dispositif prendra de l'ampleur et sera étendu aux arrondissements. Dès l'automne 2014, les Parisiens qui pourront proposer leurs propres projets, à l'échelle de la ville ou de leur arrondissement, via une plateforme internet. Ces projets, après expertise et budgétisation des directions de la ville de Paris, seront votés chaque année en septembre. Ceux qui auront remporté le plus de suffrage seront réalisés pendant le mandat du maire.

"Je souhaite donner les clés du budget aux citoyens" Anne Hidalgo

Pour en savoir plus : <http://www.affiches-parisiennes.com/le-budget-participatif-paris-aux-parisiens-4650.html#ixzz3DivhjmF> - Pour suivre Les Affiches Parisiennes : @Annonce_Legales sur Twitter | AffichesParisiennes sur Facebook